

Notice d'utilisation des vélos pliants

Les vélos sont accessibles aux personnes entre 1,50m et 1,85m. Au-delà de ces tailles, il faut essayer pour être sûr que ça ira.

Prendre en main le vélo

Régler la selle et le guidon

La tige de selle et le guidon sont serrés par un blocage rapide ouvrable et refermable sans outil pour pouvoir les régler facilement. Réglez la hauteur de votre selle : assis sur la selle, on doit avoir la jambe tendue quand on a le talon sur la pédale. Lors des premiers jours d'utilisation, il vaut mieux baisser un peu la selle le temps de se familiariser avec le vélo. Pour gagner en efficacité, il est possible d'augmenter ensuite la hauteur de la selle.

Attention : ne pas monter la selle au-delà de la limite (indiquée sur la tige de selle par des traits verticaux).

Transport et rangement du vélo

Si vous devez coucher le vélo sur le côté, faites-le de préférence du côté gauche pour éviter d'abîmer le dérailleur.

Passage des vitesses

Vous pouvez passer les vitesses à l'arrêt ou en roulant. Au démarrage (comme dans les côtes), mettez la vitesse 1 ou 2 puis montez les autres vitesses si besoin. Commencez à rétrograder dès le début de la côte, avant d'être en plein effort pour avoir un pédalage plus fluide et moins forcer sur la transmission. Ceci aidera en outre à passer les vitesses. Le mieux est de pédaler moins fort lors du changement de vitesse pour que la vitesse s'enclenche bien, sinon, il faudra peut-être arrêter de pédaler juste un instant pour que la vitesse passe.

Lumière

Pour mettre la lumière à l'avant, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du phare. Pour l'arrière, le bouton se situe sur la face verticale du feu (partie rouge) et doit être poussé à droite pour s'allumer. Le changement des piles (2 piles LR6) est à la charge de l'utilisateur mais cela peut se faire à l'atelier d'À Bicyclette.

Antivol

Lors d'un arrêt, il faut toujours attacher le cadre du vélo à un point fixe avec l'antivol U (NB : le porte-bagages fait partie du cadre mais pas la fourche). Vous pouvez libérer l'antivol U en appuyant sur le bouton rouge du support puis ensuite ouvrir l'antivol. Un opercule peut protéger la serrure en cas de pluie.

Attention : un vélo stationné dans un espace commun d'immeuble doit toujours être attaché, au moins une des roues au cadre et si possible à un point fixe.

Panier

Pour emmener le panier avec soi, il suffit d'appuyer sur le bouton jaune et de tirer le panier vers le haut. Pour le remettre, il faut enclencher le panier sur le support et le descendre jusqu'à entendre le clic de blocage. Le panier supporte 5kg maximum.

Plier le vélo

Tout d'abord retirez votre panier à l'avant du vélo :



Vous pouvez baisser votre selle et votre guidon au maximum pour faciliter les manipulations.

Pour baissez votre selle :



Pour baisser le guidon :



Le pliage peut commencer :

Pliez les pédales en pinçant le levier intérieur. Si possible, la manivelle gauche doit être placée vers l'arrière du vélo, le long du cadre, le vélo sera ainsi plus stable une fois plié.



Pliez le cadre du vélo :

Pour actionner la manette permettant de plier le cadre, desserrer la goupille et la lever vers le haut :



Pliez complètement le cadre, sans tourner la roue avant, qui se retrouve donc en sens inverse de l'arrière du vélo. Il faut éviter que le vélo repose sur une pédale pour garder le vélo stable une fois plié :



Vous pouvez maintenant plier le guidon :

Poussez vers le haut le bouton de sécurité noir puis baissez la manette pour libérer la goupille :



Et voilà, pliez votre guidon complètement en le basculant de l'autre côté du vélo, et votre vélo est transportable ! Pour le porter, prenez-le plutôt par le porte-bagages.



Pour déplier le vélo, faire les manipulations inverses, en faisant attention de ne pas tirer sur les gaines ; si elles sont coincées, décoinchez-les avant de continuer. Pour le guidon, tirer la manette vers l'arrière avant de réenclencher le blocage rapide vers l'avant.

Quelques conseils :

- si vous devez coucher le vélo sur le côté (ex. : coffre de voiture, soute de car), faites-le de préférence du côté gauche pour éviter d'abîmer le guidon et le dérailleur.

Entretien

Gonfler les pneus une fois par mois à 4,5 bars et mettre un peu d'huile sur la chaîne. Ceci peut se faire à l'atelier d'À Bicyclette.

NB : cette notice est disponible sur le site de l'association À Bicyclette : <https://abicyclette-tulle.frama.site/>